

## Calcul de la note nitrate moyenne par sous bassin versant ou risque d'excès d'azote

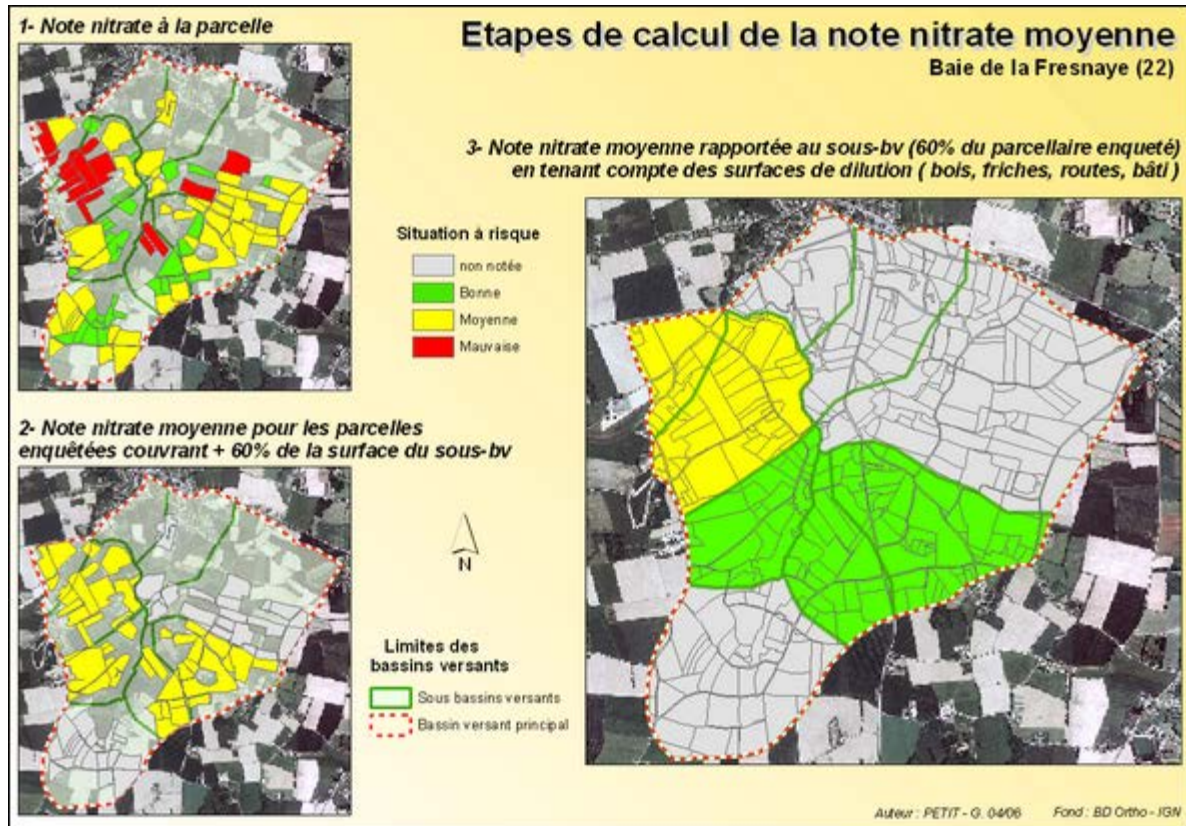
### Objectifs :

#### Auprès des agriculteurs :

- Faire prendre conscience que l'ensemble des agriculteurs contribue au prorata de sa surface et de ses pratiques de fertilisation à la contamination de la nappe et donc de la ressource en eau.

#### Auprès de la collectivité :

- Permettre la comparaison entre les sous bassins versants et hiérarchiser les zones prioritaires en fonction de la pression azotée sur le parcellaire.



Source d'informations : notes nitrate par parcelle, délimitation du territoire en sous bassins versants, surface du parcellaire des agriculteurs (déclaration PAC ou calcul SIG selon les informations disponibles), surfaces des sous bassins versants ([module 2](#)).

Méthode : 4 étapes au bureau :

**Etape 1** : Passage de l'échelle parcelle à celle du sous bassin versant : identification de l'appartenance du parcellaire au sous bassin versant de référence

**Etape 2** : Comparaison SAU enquêtée / SAU totale du bassin versant

- si le rapport SAU enquêtée / SAU totale du sous bassin versant > 60 %, le calcul d'une note nitrate moyenne est possible,
- sinon la valeur n'est pas représentative du territoire étudié.

**Etape 3** : Calcul de la note nitrate moyenne rapportée au parcellaire enquêté

La note est calculée par la formule suivante :

**Note NITRATE moyenne / parcellaire enquêté** = (NOTE NITRATE parcelle 1 x SURFACE parcelle 1 + ... + NOTE NITRATE parcelle n x SURFACE parcelle n) / somme des parcelles (ou SAU totale)

Puis, à l'aide du SIG, on sélectionne l'ensemble des parcelles comprises dans un sous-bv et on renseigne ces

dernières par la note nitrate moyenne calculée.

On réalise cette opération autant de fois qu'il y a de sous bassins versants.

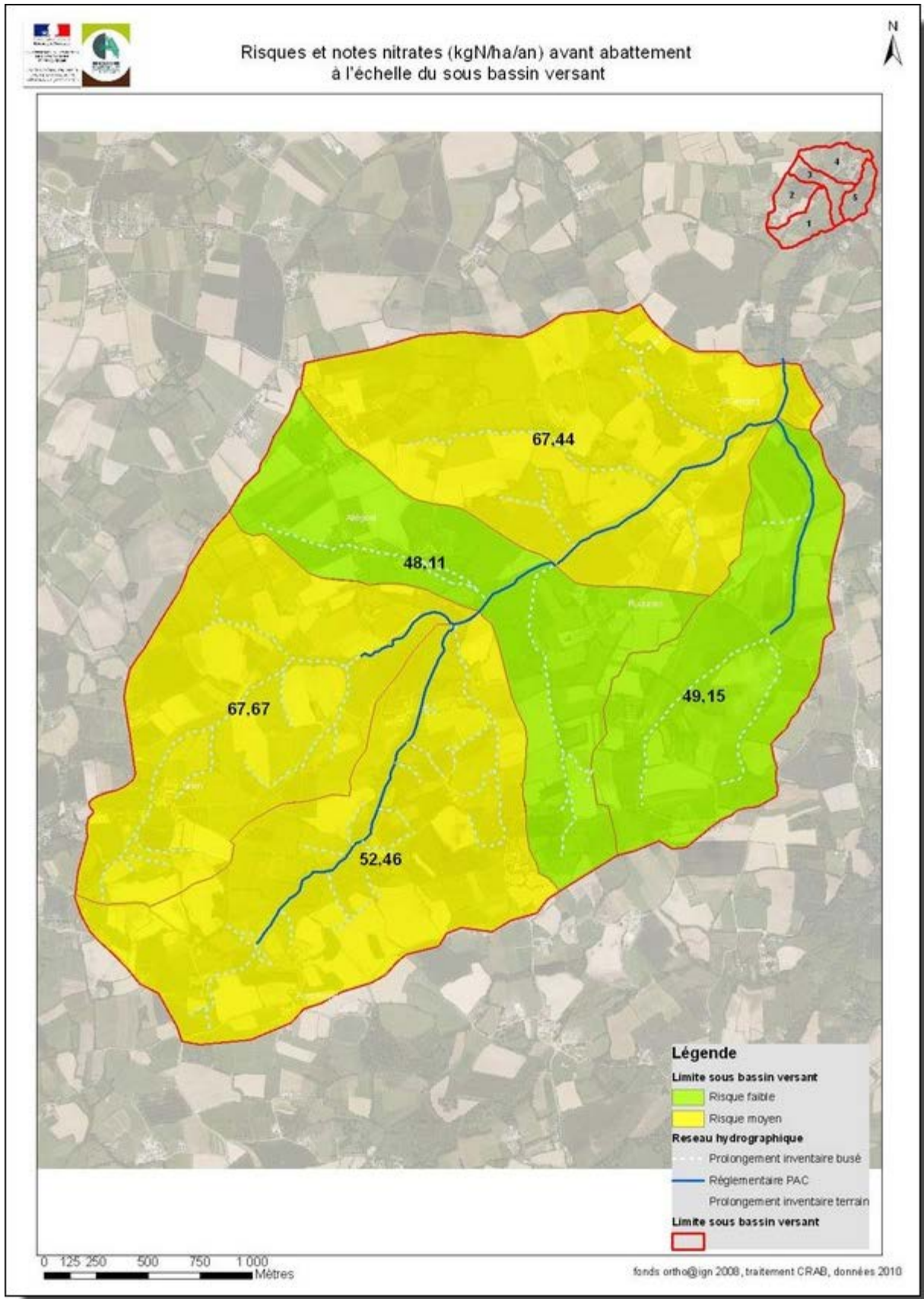
**Etape 4** : Calcul de la surface du bassin versant de référence (prenant en compte les surfaces hors parcellaire, considérées comme surface de dilution en première approche).

La surface de référence est constituée de la SAU totale (ensemble des parcelles agricoles du bassin versant de référence) et des autres surfaces : eau, bois, friches, routes et bâti ([voir module 2 – partage du territoire](#)). Le diagnostic ne portant que sur le parcellaire mis en culture, on attribue une note 0 à ces autres surfaces.

**Etape 5** : Calcul de Note nitrate moyenne rapportée au sous bassin versant

**Note NITRATE moyenne / bassin versant** = (NOTE NITRATE parcelle 1 x SURFACE parcelle 1 + ... + NOTE NITRATE parcelle n x SURFACE parcelle n) / SAU totale + surfaces de dilutions

**Etape 6** : Attribution dans la base SIG de la note nitrate moyenne ou risque d'excès d'azote à chaque sous bassin versant versant et restitution sous forme de carte à l'échelle du territoire.



[http://agro-transfert-bretagne.univ-rennes1.fr/Territ\\_Eau/DIAGNOSTIC/Nitrates/note\\_bassin\\_versant.asp](http://agro-transfert-bretagne.univ-rennes1.fr/Territ_Eau/DIAGNOSTIC/Nitrates/note_bassin_versant.asp)